

Les notes de terrain de Marcel Griaule : enregistrer et ordonner une société

Lieux de savoir, 2. Les mains de l'intellect, Albin Michel, 2011, p. 312-332

Éric Jolly

D'un terrain à l'autre, le système de notation adopté par un ethnologue n'est jamais figé. Chaque chercheur l'adapte en fonction de l'évolution conjointe de son objet de recherche, de ses méthodes de travail, de ses présupposés théoriques et de ses objectifs scientifiques ou littéraires. Pour analyser les transformations formelles des notes ethnographiques, cet article prend pour exemple les papiers rédigés par Marcel Griaule au cours de l'ensemble de ses enquêtes, de 1926 à 1956¹.

L'aspiration monographique : mettre une société en fiches (1926-1939)

Ancien militaire avide d'explorations lointaines, Marcel Griaule est l'un des premiers ethnographes de métier formé par l'Institut d'ethnologie créé à Paris en 1925. Privilégiant les populations exotiques et l'espace colonial, les cours dispensés dans ce cadre universitaire visent à former des chercheurs de terrain rompus aux techniques d'enquête, de collecte et d'enregistrement. À cette époque, l'ethnologie française cherche en effet à se professionnaliser et à s'imposer comme une discipline autonome en se dotant à la fois d'un cursus, d'un objet de recherche spécifique – les « sociétés sans machinisme », selon l'expression de Griaule – et, enfin, d'une méthode ethnographique précise, rigoureuse et moderne.

Première expérimentation : les vignettes ethnographiques de 1926-1928

Pour mettre en pratique ce nouvel enseignement, Marcel Griaule commence par s'exercer à l'enquête orale chez lui, dans son bureau de Boulogne. Entre 1926 et 1928, il y interroge de jeunes étudiants éthiopiens sur leur région d'origine, en inscrivant leurs réponses sur

un calepin de brouillon non paginé², aux feuilles quadrillées et au format 15,5 cm × 17 cm. Les renseignements glanés sont notés dans l'ordre chronologique de leur recueil et à la suite, sans saut de page, en étant séparés par un simple trait horizontal. Il s'agit d'informations ethnographiques variées, concises et indépendantes les unes des autres. D'un trait, Griaule peut ainsi passer d'un détail concernant les modalités d'enterrement à la description d'une lampe à huile : un tel éclectisme traduit d'emblée l'objectif de ses entretiens et de ses notes. Au lieu de se donner un fil directeur, lié à un objet ou à un axe de recherche particulier, Griaule vise l'inventaire exhaustif de toutes les composantes de la société ou de la culture éthiopienne. Malgré l'existence de quelques thèmes récurrents, il enquête donc sur tous les sujets à la fois. Privilégiant les croquis annotés et les phrases brèves mais complètes³, Griaule schématisse les informations retenues, les isole et les dépouille de leur contexte d'énonciation pour les transformer en données ethnographiques « primaires », non triées. Plus proche d'une collection de faits « bruts » que d'une transcription ou d'un mémento, ce brouillon s'inscrit clairement dans une perspective positiviste et monographique.



La plupart des informations écrites au brouillon sur les calepins sont ensuite redistribuées et recopiées au propre et à l'encre au recto de fiches cartonnées presque carrées (14 cm × 12,5 cm). Pour cette seconde strate de notes, Griaule s'autorise rarement à modifier les phrases et les croquis originaux ; il se contente de les réorganiser et de les déplacer selon un procédé proche du couper-coller, puisque les éléments recopier sont immédiatement barrés d'un ou de plusieurs traits sur le calepin. Sur chaque fiche, on retrouve donc, selon une nouvelle composition, soit la fraction d'écrits et de dessins déjà isolée sur le calepin par des traits de séparation, soit une addition de plusieurs de ces éléments s'ils sont jugés complémentaires⁴. À l'époque, ce procédé de mise en fiches vise à construire une « donnée » ethnographique « carrée », objective, définitive et indépendante, susceptible d'être classée à l'intérieur d'un fichier. Pour atteindre cet objectif, Griaule va faire passer chaque note

d'information par quatre étapes : 1) il la détache du carnet de terrain, en la coupant simultanément de la chronologie de l'enquête ; 2) il la fige en passant du crayon à la plume ; 3) il lui donne un format standard ; 4) et enfin il lui attribue deux titres thématiques.

Si le titre calligraphié en haut et à gauche de chaque fiche sert à définir son contenu, le titre générique placé en haut et au centre du carton est celui de la subdivision thématique dans laquelle sera rangée cette note, à l'intérieur du fichier. Ce mot classificateur est inscrit au moment où une place unique est attribuée à chaque fiche, selon un choix en partie arbitraire. Par exemple, si la fiche « École » est finalement identifiée par son titre central comme une « Habitation », et classée comme telle, elle aurait pu aussi bien être rangée à l'entrée « Éducation ». Opter pour l'un de ces deux classements est une obligation car tout doublon est exclu à l'intérieur d'un fichier construit à l'image de la société étudiée, c'est-à-dire, selon les conceptions de l'époque, comme une totalité ordonnée. D'abord fragmentée au brouillon en éléments indépendants, chaque société que l'on veut « archiver » est ainsi mise en fiches puis mise en boîte, en étant répartie dans les diverses subdivisions du fichier, de A comme agriculture à Z comme zoologie.

Les carnets et la notation en continu : l'inventaire monographique

Entre 1928 et 1939, Marcel Griaule va diriger cinq expéditions ethnographiques en Afrique. À l'exception de la première, réalisée dans la province éthiopienne du Godjam (1928-1929), les quatre suivantes – Dakar-Djibouti (1931-1933), Sahara-Soudan (1935), Sahara-Cameroun (1936) et Niger-Lac Iro (1938-1939) – sont des missions collectives, pluridisciplinaires et itinérantes dont le principal objectif est la collecte ou l'enregistrement de témoignages de toutes natures (objets, écrits, photographies, films...).

Si l'immense majorité des notes de terrain sont des fiches, Griaule a également consigné certaines informations ethnographiques sur de petits carnets thématiques consacrés par exemple aux nœuds (1928-1929 et 1931). Chaque calepin isole d'emblée un thème qui a été volontairement privilégié dès le départ en prévision de la publication rapide d'une petite monographie sur le sujet retenu. En d'autres termes, ce support particulier a été choisi non pas en fonction de la nature des informations à enregistrer, mais en fonction de leur utilisation future. Sur les différents nœuds, les informations se suivent sans saut de page ni trait de séparation. Souvent composées d'un dessin et d'un court texte descriptif, elles forment toutefois de petits blocs distincts, séparés par un espace et numérotés dans l'ordre de leur inscription sur le carnet (1, 2, 3...). Ces calepins visent la même exhaustivité que les fiches thématiques, mais sur un thème précis, en privilégiant le regroupement d'informations et l'inventaire numéroté. Ils obéissent ainsi à une autre logique de notation et de classement,

davantage adaptée aux feuillets reliés. Dans l'esprit de Griaule, chacun de ces carnets thématiques a par ailleurs la forme et le statut d'une pré-publication monographique.

S'il sert également à inventorier, le carnet de Dakar-Djibouti intitulé « Enquêtes à faire et objets à acheter⁵ » n'archive rien, en revanche. Ce calepin collectif liste, tout au long du trajet, les thèmes à traiter ou, plus marginalement, les objets ethnographiques à acquérir, afin de combler au fur et à mesure les lacunes de l'enquête ou de la collecte matérielle. De Bamako à Addis-Abeba, chaque membre de la mission y note brièvement la nature du complément à apporter en ajoutant éventuellement le nom de l'informateur ou de l'enquêteur concerné. À l'image du calepin de brouillon de 1926-1928, ces notes, sans rapport les unes avec les autres, se suivent en étant nettement séparées par des traits horizontaux, puis sont barrées ou hachurées dès que la lacune est comblée. Facilement consultable par l'ensemble des membres de la mission, ce carnet fait office d'aide-mémoire et de guide d'enquête avec toujours le même objectif en ligne de mire : boucher les trous, de manière concertée, pour enregistrer ou saisir la société étudiée dans sa totalité.

Les fiches manifolds : isoler et classer des faits ou des témoignages

À partir de l'expédition Dakar-Djibouti, leadms fiches des missions Griaule ont toutes un format standard et elles sont produites instantanément en double exemplaire grâce à l'utilisation de papier carbone. Il s'agit de feuillets quadrillés 13,5 cm × 19,5 cm, écrits uniquement au recto et aisément détachables d'un carnet manifold. Dans les années 1930, chaque ethnographe des missions Griaule les remplit au crayon en indiquant dans les coins supérieurs le lieu, la population concernée et, éventuellement, l'identité de l'informateur. En haut et au centre, il donne également un titre thématique à la fiche sous forme de mot unique écrit indifféremment en majuscules ou en minuscules. Qu'elle soit ensuite recopiée au propre ou conservée au brouillon, cette note manuscrite est toujours produite en double exemplaire grâce au carbone, puis détachée de la souche du carnet. Le duplicata est transmis à la personne travaillant sur le sujet en question, tandis que l'original est versé dans l'un des fichiers communs en étant classé dans la section thématique correspondant à son titre. Idéalement, chaque fichier regroupe l'ensemble des fiches ethnographiques portant sur une même population ou un même pays, quel que soit leur rédacteur⁶. Comme il vise l'exhaustivité, il continue parfois de s'enrichir d'une mission à l'autre⁷, mais les feuillets manifolds, qui ont valeur d'archives intangibles, ne sont jamais corrigés, éliminés ou complétés.

L'ensemble de ces procédés de notation et de classement répond aux exigences d'une enquête collective, méthodique et rapide, avec des notes standard immédiatement indexées, dédoublées, isolées et

classées dans un fichier commun consultable et exploitable par tous. Dans les années 1930, ce système de fiches et de fichiers est par ailleurs conforme aux présupposés de la discipline et à ses objectifs : archiver dans l'urgence et en totalité des sociétés lointaines conçues comme des ensembles clos, homogènes et figés, incapables de s'adapter au « monde moderne » et condamnés à ce titre à disparaître rapidement. Rangée dans un fichier, chaque société se trouve enregistrée, « sauvegardée » et ordonnée selon un découpage purement occidental. D'autre part, chaque fiche est censée correspondre à une donnée objective et définitive, indépendante de son contexte de notation ; ce qui conduit à l'occultation de toute question, interrogation ou interprétation. Ce positivisme se conjugue, dans le cas de Griaule, à une conception policière et judiciaire de l'enquête de terrain, avec l'idée que chaque fiche doit être autant une note d'information dépourvue d'analyse qu'un document attestant ou établissant un fait ; et cette exigence de preuve a bien sûr une incidence sur la rédaction.

Qualifiées de « fiches d'interrogation », voire de « fiches d'interrogatoire »⁸, les notes provenant d'enquêtes orales sont considérées explicitement comme des « témoignages » enregistrés par écrit ou, mieux encore, comme des « dépositions »⁹. Ce terme juridique est d'ailleurs apposé sur certaines fiches de Griaule, à travers l'expression « déposition d'untel », non tant pour préciser l'identité du « témoin » que pour présenter son témoignage comme un élément de preuve. Dans le même esprit, le nom de l'informateur est très souvent indiqué dans le coin supérieur droit de la fiche, et cette « signature » répond plus à une exigence d'authentification ou de vérification qu'à un souci de contextualisation. En effet, pour les ethnologues des années 1930, et pour Griaule en particulier, il n'existe qu'une Vérité collective dont chaque informateur peut témoigner, ou des secrets jalousement gardés exigeant des « révélations » ou des « aveux ». Pour les obtenir, l'ethnographe doit se transformer en « détective » ou en « juge d'instruction »¹⁰, soumettre ses informateurs à des interrogatoires et, avec l'aide d'autres collègues, confronter ou recouper leurs témoignages. Le compte rendu d'une enquête réalisée en pays dogon en 1931 est à cet égard révélateur :

Ambara, en catimini, se décide à un demi-aveu [...]. Tabyon, qui ignore cette indiscrétion, est immédiatement convoqué par le deuxième enquêteur, qui lui fait avouer, par le canal d'un interprète inhabituel et en jouant sur la déposition d'Ambara, que la pièce de bois n'est pas un masque mais un « grand masque »¹¹.

Au début de la mission Dakar-Djibouti, les notes gardent parfois la trace de cette « ethnographie policière »¹² et de cette quête d'une vérité cachée, à l'image des deux premières fiches rédigées par Griaule sur le totémisme dogon. Entre deux informations, Griaule ajoute, en

les encadrant, les commentaires suivants à propos des « secrets » arrachés à l'un de ses informateurs dogon : « Noter que l'hésitation du chef a été grande. [...] La déclaration a été faite sur un ton très bas, rapidement, comme on parle d'un grand cataclysme de famille ; c'était aussi comme un aveu à un juge d'instruction qui a des preuves en main. » Dans un second « encart » au style très juridique, un autre membre de la mission – Éric Lutten – confirme par recouplement la déposition de l'informateur de Griaule : « Le fait ci-dessus est reconnu exact par Sanga Bilu [...]. » Validé, ce témoignage devient ainsi, littéralement, un « fait » indiscutable. Sur la forme, ces remarques – qui authentifient l'information – entrent toutefois en contradiction avec la volonté de donner à la fiche l'image graphique d'un bloc, synonyme de donnée brute, consignée sans analyse ni commentaire. Elles ne sont donc acceptables qu'à condition d'être brèves et isolées du texte principal, en étant généralement encadrées et reléguées en marge ou en bas de page, conformément à leur statut de renseignements périphériques.

Au cours de la mission Dakar-Djibouti, un procès-verbal traduit également cette volonté d'établir par écrit des témoignages probants, au besoin en procédant par ruse. Pour démontrer la permanence d'un commerce d'esclaves en Éthiopie malgré son interdiction officielle, Griaule fait transcrire par Éric Lutten, caché derrière la cloison d'une tente, l'intégralité de sa conversation avec un marchand, à l'insu de ce dernier. Ne maîtrisant pas la sténographie, Lutten note en abrégé, sur son carnet manifold, les échanges entre les deux hommes¹³, et ce dialogue légèrement tronqué est ensuite reconstitué au propre, par Griaule, sur de nouvelles fiches. Si ce procès-verbal illustre parfaitement le regard inquisiteur et les méthodes policières revendiquées à l'époque par Griaule, il est unique dans sa forme, à plusieurs titres. C'est d'abord le seul exemple de fiches de brouillon conservées en dépit de leur réécriture au propre. Une telle exception a une double explication : en raison du procédé utilisé, les deux strates d'écriture sont produites par deux ethnographes différents, et le procès-verbal original – qui révèle des pratiques illicites – a sans doute été sauvégarde à titre de « preuve ». Pour l'ensemble des missions Griaule, ce document est également la seule transcription intégrale d'un entretien et, par voie de conséquence, l'unique note à contenir un ensemble de questions et de réponses.

Il reste donc à s'interroger sur les raisons de cet usage exceptionnel d'un procédé – la transcription intégrale d'un discours ou d'un entretien – qui semble pourtant, de prime abord, répondre aux objectifs de l'ethnographie des années 1930 en permettant un enregistrement fidèle des témoignages à archiver. Dans ses cours, Griaule reconnaît d'ailleurs qu'il s'agit de la technique idéale, *a fortiori* si l'enquêteur transcrit la « déposition entière » dans la langue du locuteur, et non la traduction proposée par l'interprète¹⁴. Toutefois, il

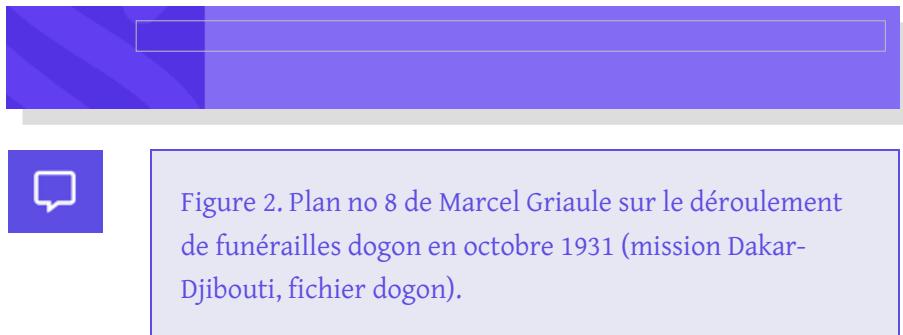
conseille, d'un point de vue pratique, « une rédaction dans la langue de l'enquêteur, émaillée de tous les termes indigènes nécessaires dès qu'il y a le plus léger doute de traduction » afin, ajoute-t-il, de

conserver « une plus grande maîtrise de son partenaire »¹⁵, c'est-à-dire de l'informateur interrogé. Si la raison invoquée peut aujourd'hui surprendre, elle est particulièrement éclairante. Dans les années 1930, les ethnographes des missions Griaule ne s'imaginent pas en auditeurs et en transcripteurs effacés, recueillant la parole des Dogon ou des Éthiopiens. Dans un contexte colonial et dans le cadre d'expéditions collectives, ils se voient plutôt, on l'a dit, en enquêteurs pressés et pressants, ou en « limiers du fait social », maîtrisant et contrôlant à la fois leur terrain, leurs enquêtes, les déclarations de leurs informateurs et, au final, la rédaction de leurs notes. Or, le système des carnets/inventaires et des fiches/témoins se prête parfaitement à ce désir de tout contrôler, ordonner et normaliser, avec méthode et efficacité. Sur leurs feuillets manifolds, les ethnographes ne reportent que des bribes de « déclarations » mises en ordre pour produire rapidement, dans un format standard et dans leur langue, des témoignages normatifs¹⁶ et des affirmations concises et incontestables, authentifiés par quelques termes vernaculaires. En revanche, la transcription littérale d'un discours, intégrale ou même partielle, ne convient guère au format « fiche », ni à l'urgence de l'enquête collective et à ses exigences de normativité ; elle interdit en outre la mise en ordre du texte et la dépersonnalisation des locuteurs, qu'ils soient informateurs ou enquêteurs. Enfin, elle oblige l'ethnographe à perdre la maîtrise de l'entretien et à quitter ses habits de juge ou de détective, à moins d'une transcription réalisée clandestinement par une tierce personne, sous forme de témoignage à charge, comme dans l'exemple précédent.

Ne visant pas l'obtention d'aveux, les « fiches descriptives » des missions Griaule sont établies – à partir d'observations directes – dans un esprit plus militaire que judiciaire, en particulier au moment de l'expédition Dakar-Djibouti. Lorsqu'ils se transforment en scrutateurs, à l'occasion d'un rituel par exemple, les ethnographes de cette mission tentent en effet de maîtriser l'espace en s'y déployant de manière concertée et en y occupant des positions stratégiques dans le dessein de tout voir et tout enregistrer selon des angles différents. Leur quadrillage du terrain et le croisement de leurs regards remplacent donc le contrôle et le recouplement des témoignages d'informateurs. Qualifiée d'« observation plurielle », cette technique d'enquête – efficace mais envahissante – a évidemment des répercussions sur les procédés de notation. L'exemple le plus célèbre et le plus significatif est, de loin, la couverture des funérailles d'un chasseur dogon, en octobre 1931¹⁷.

Postés à trois endroits différents de la place publique, quatre

ethnographes de la mission Dakar-Djibouti se chargent d'enregistrer en continu, sur leurs carnets manifolds, toutes les séquences successives de cette cérémonie. Griaule reproduit heure par heure, sur une série de dix plans numérotés, les positions et les mouvements des différents acteurs du rituel. De leur côté, Leiris et Lutten se relaient pour livrer, sur des fiches numérotées, une description chronologique, minutieuse et minutée. Enfin, André Schaeffner, ethnomusicologue, s'occupe au même moment de la partie musicale et chorégraphique en transcrivant notamment les chants et les rythmes. Recopiées au propre et classées à l'entrée « Funérailles – chasseur », toutes ces fiches forment des liasses différentes sous-titrées « plans », « compte rendu », « chants et danses ». En effet, ces trois types de documents ne seront fondus en un même papier qu'à l'étape suivante de la publication. En revanche, chaque rédacteur insère, dans le corps du texte et entre parenthèses, de multiples références et renvois aux numéros de plans, dessins et chants notés sur les autres fiches. La méthode d'observation plurielle – qui consiste à croiser les regards, les compétences, les techniques d'enregistrement et les thématiques – aboutit ainsi, logiquement, à des notes croisées et à un faisceau d'informations convergentes (et non à une simple addition de données indépendantes).



La recherche d'un système : mettre de l'ordre dans les discours (1946-1956)

Interrompues par la guerre, les missions Griaule reprennent dès 1946 en étant désormais centrées sur le pays dogon. L'époque des expéditions transafricaines, pluridisciplinaires et flamboyantes est en effet révolue. Avec la fin du colonialisme triomphant, la fascination pour les « explorations scientifiques » s'est estompée, tandis que l'ethnologie, après avoir acquis son autonomie disciplinaire, s'est éloignée de la muséographie, de la préhistoire, de la linguistique et, plus encore, de l'anthropologie physique. Cette évolution signe la fin des collectes systématiques de faits, de mots, d'ossements et d'objets témoins à des fins d'archivage. Après guerre, Griaule ne vise plus l'inventaire exhaustif et le fichage méthodique de la société dogon grâce à l'addition et à la redistribution thématique de témoignages

simples et impersonnels. Son but est désormais de recueillir en profondeur, auprès de quelques informateurs privilégiés, une connaissance supérieure révélant une cosmogonie et une classification complexes fondées selon lui sur un même système symbolique. Au niveau de ses notes de terrain, ce changement d'orientation se traduit par trois modifications importantes : la disparition des carnets thématiques ; l'apparition de fiches non thématiques respectant la chronologie des entretiens ; et, par incidence, l'abandon progressif des fichiers et leur remplacement, à partir de 1952, par de grands registres successifs autorisant la mise en ordre des discours « savants ». En aval, la forme et la nature des publications scientifiques s'en trouvent bien sûr modifiées : notes documentaires, catalogues/inventaires et « monographies à tiroirs » laissent peu à peu la place à des constructions mythologiques ou à des travaux de systématisation. Pour ces deux strates d'écriture, l'objectif n'est plus d'additionner ou de coller à la suite des informations élémentaires, mais de combiner des données conçues comme des éléments d'un système.

D'un recueil de notes chronologiques à l'émergence d'un discours « savant »

Dans le système de notation et de classement adopté par Griaule, la première rupture date incontestablement de ses entretiens quotidiens avec le vieil aveugle Ogotemmêli, entre octobre et décembre 1946. Alors que le discours de cet informateur dogon est encore consigné sur des fiches, celles-ci ne sont pas versées dans le fichier « dogon » de 1946 ; elles sont rangées pour la première fois à part, à l'intérieur de deux reliures mobiles. Pourquoi deux recueils de fiches ? Au début des entretiens, Griaule ne change rien à sa méthode et continue de fragmenter les propos de son nouvel informateur en les répartissant entre des fiches thématiques intitulées « circoncision », « nommo »(génie d'eau), etc. Mais dès qu'il est convaincu du caractère exceptionnel des « révélations » en cours, il regroupe dans une première liasse les 120 feuillets déjà écrits et, du 14 novembre jusqu'au 2 décembre, il note en continu, sur des fiches successives, la totalité des développements mythologiques et des explications symboliques d'Ogotemmêli. Cette seconde série de 172 fiches – toutes numérotées, datées et rangées dans l'ordre de leur rédaction – correspond à la deuxième liasse, intitulée « création »¹⁸. Seules les fiches tirées des entretiens entre Griaule et Ogotemmêli sont conservées séparément, alors que les quelques renseignements transmis par le même informateur à un autre membre de la mission sont classés dans le fichier commun. Cette différence de traitement est révélatrice, en 1946, du changement de statut de l'informateur mais aussi de l'ethnographe. Dans sa relation avec Griaule, Ogotemmêli n'est plus un « témoin » parmi d'autres, déposant devant un juge ou un greffier ; il est présenté comme un « maître » instruisant progressivement un élève, et devient à ce titre un « informateur privilégié ». En retour, l'enquêteur impliqué dans cet apprentissage ou cette « initiation »

n'est plus un simple transcriiteur passif et il peut dès lors revendiquer un droit de propriété intellectuelle sur ses notes de terrain, soustraites au fichier collectif. Quant aux déclarations d'Ogotemmêli, elles cessent d'être assimilées à un aveu ou à une déposition, nécessitant de patients recouplements, pour devenir synonymes de révélations initiatiques, par essence non vérifiables.

Tous ces changements de perspective ont évidemment une incidence sur la notation. Destinataire de ces révélations aux saveurs de secrets, Griaule tente d'en saisir le fil et de leur donner d'emblée une forme de récit linéaire et cohérent, lors de l'entretien d'abord, grâce à plusieurs procédés : une notation chronologique, des croquis de synthèse, et enfin des remarques, ajouts et suppressions visant à traquer et à gommer les contradictions, les flottements et les incohérences dans les propos d'Ogotemmêli. Dans le corps du texte, Griaule accolé en effet à certaines informations les commentaires suivants : « grosse erreur », « faux », « vaseux », « inutile », « contradictoire », « embrouillé »... Il souligne ces brèves objections ou les note en majuscules pour mieux les faire ressortir, afin de demander des éclaircissements immédiats ou différés à son informateur, comme le prouve une réflexion notée sur la première fiche de la liasse « création », après la mention « FAUX » : « Le vieux persiste à dire que les 1ers hommes sont des Y[éban] et N[ommo] devenus *puru*[impurs]. Contradiction. » Au fil du temps, ce procédé – qui consiste à réinterroger Ogotemmêli pour corriger les incohérences supposées de son discours – semble toutefois donner les résultats escomptés, au regard des phrases barrées, rectifiées ou complétées. Sur les fiches, les dessins de Griaule répondent eux aussi à une volonté de synthèse, visuelle puis textuelle. Transformant les représentations mythologiques en réalités graphiques, chaque croquis sert de modèle de référence pour diriger, organiser et synthétiser le discours plus ou moins décousu d'Ogotemmêli. Par conséquent, le texte – comme l'entretien – se structure ou se construit en partie autour de ces illustrations explicites, notamment à propos de l'arche mythique. Le soir, ce travail de synthèse amorcé au cours de l'entretien se poursuit avec l'interprète Koguem qui, sous la direction de Griaule, récapitule, commente ou reproduit de mémoire les déclarations de l'informateur, pour en dégager la cohérence ou pour compléter le système symbolique ainsi esquisonné¹⁹. Cette mise au point est notée sur des feuillets complémentaires qui sont ensuite annexés aux fiches d'Ogotemmêli rédigées le même jour, avec pour seule marque distinctive la signature « Koguem » dans le coin supérieur droit. Dès la première étape des notes, ces procédés permettent de faire émerger une construction mythologique « savante » et homogène à partir d'un discours individuel, et cette mise en forme se poursuit bien sûr dans les publications, en particulier dans le célèbre *Dieu d'eau*²⁰. Ce n'est pas un hasard si les seules fiches de Griaule écrites en continu et classées par ordre chronologique aboutissent à l'unique ouvrage

reconstituant à la fois une série d'entretiens et une cosmogonie complexe.

Tableaux classificatoires en quête de systèmes : des fiches aux registres

Si les années 1940 marquent la fin des recherches documentaires à visée monographique, cette évolution n'a rien d'une rupture dans le cas de Griaule. Il s'agit plutôt d'un changement de perspective. Après avoir classé et archivé méthodiquement les documents témoins de la société dogon, Griaule continue après guerre à tout ordonner et à tout inventorier, mais cette fois du point de vue local, en postulant l'existence d'un système taxinomique dogon dans lequel chaque élément – matériel, végétal, animal, numérique, graphique... – occuperait une place et une seule. En 1948, il demande ainsi à un informateur dogon – Akundyo Dolo – de tout classer par série de huit : insectes, armes, végétaux, vêtements, etc. Dans le fichier dogon de 1948, cela se traduit par la création d'une nouvelle section intitulée « classification », avec des fiches constituées chacune d'une liste numérotée de huit éléments d'une même catégorie, rangés généralement en deux colonnes. Prenant la forme de tableaux synthétiques²¹, ces fiches ne visent plus l'exhaustivité et s'affranchissent de toute vérification : l'objectif n'est plus de recouper mais de découper et d'énumérer afin de construire et de figer des taxinomies qui n'existent que sur le papier. À la différence de l'oral, l'écrit permet en effet de subdiviser, de sérier et d'ordonner à volonté des mots, des faits ou des idées sous forme de listes numérotées ou de tableaux, comme l'a montré Jack Goody dans *La Raison graphique* (1979). Dans le cas d'un découpage systématique par groupe de huit, le format de la fiche est parfaitement adapté, mais, à partir des années 1950, Griaule recherche un système de classification fondé sur des subdivisions en 22 « familles » et en 266 éléments ; il lui faut donc des feuillets plus grands.

En 1952, l'abandon définitif des fiches au profit de volumineux registres, paginés à la suite comme des tomes successifs, répond en partie à cette exigence de classification et d'énumération plus complexes. Au fil des pages, Griaule peut ainsi compléter et réorganiser sans cesse ses listes de signes, d'insectes ou de plantes, grâce à une notation et à une numérotation en continu. Dans ces sept grands cahiers reliés, les informations consignées ne sont plus assimilées à des dépositions indépendantes, mais à des révélations croisées dispensées par une poignée d'informateurs privilégiés. Lorsqu'elles sont recopiées au propre sur les registres, ces « révélations » prennent parfois la forme de tableaux, soit pour esquisser des synthèses, soit pour dégager des correspondances symboliques. Par exemple, à la page 284 du second registre de 1952, Griaule relie deux à deux les 22 familles d'insectes – identifiées par des nombres – en les répartissant en deux fois deux colonnes : le 1 face au 12, le 2 face au 13, etc. Pour établir ces correspondances, il part d'une

déclaration préalable de son informateur Koguem évoquant en quelques mots l'existence d'un lien entre familles mâles (numérotées de 1 à 11) et femelles (numérotées de 12 à 22). Grâce aux combinaisons

méthodiques qu'il impose, le tableau transforme ainsi en système²² un bref commentaire de nature plutôt symbolique, sans valeur classificatrice. Du reste, sur la page, les correspondances entre telle ou telle famille d'insectes ne sont précisées et commentées par Koguem qu'après avoir été mises en évidence par la disposition graphique de ces 22 éléments. En d'autres termes, c'est le tableau qui construit le système décrit ensuite par Koguem, et non l'inverse.

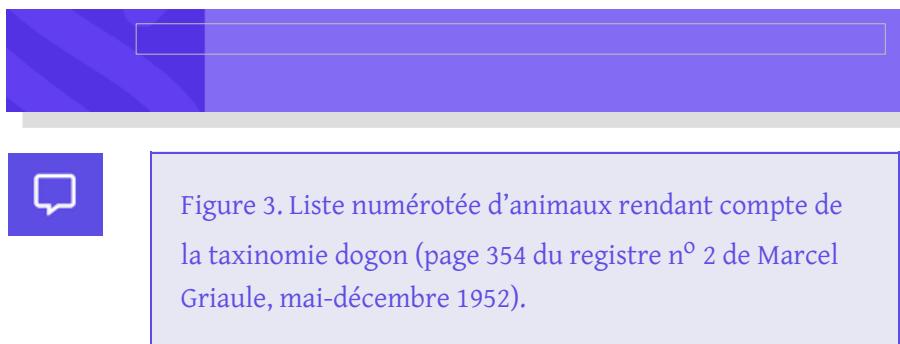


Figure 3. Liste numérotée d'animaux rendant compte de la taxinomie dogon (page 354 du registre n° 2 de Marcel Griaule, mai-décembre 1952).

Grâce à ce type de tableaux et à une notation en continu, les registres permettent de mettre sur le même plan – dans tous les sens du terme – des énoncés produits par des locuteurs différents, à des moments et dans des lieux différents. Regroupées dans un même « livre », réordonnées par l'écriture, ou découpées pour entrer dans les cases prévues, ces paroles individuelles variées et variables sont combinées ou fusionnées pour composer progressivement un mythe linéaire et un système de classification collectifs et anonymes qui, dans l'esprit de Griaule, s'appliquent à l'ensemble des Dogon. Si les fiches visaient l'addition exhaustive d'informations élémentaires, le registre participe à la synthèse de discours savants en leur conférant d'emblée une unité et une cohérence formelles. Par ailleurs, contrairement aux fichiers, les développements mis en forme dans les registres n'ont plus de valeur cumulative aux yeux de Griaule : dans sa quête des couches supérieures ou des tréfonds du savoir dogon, la dernière version recueillie lui paraît toujours la meilleure et la plus aboutie, et elle se substitue ainsi aux précédentes. Or, la notation chronologique autorise et favorise cette réactualisation et cette complexification continues, alors que les fiches – qui ont une vocation d'archivage – tendent au contraire à fixer des informations brutes. Le passage des fiches aux registres s'explique également, bien sûr, par l'individualisation croissante des recherches menées par Griaule : à partir de 1950, les fichiers communs disparaissent pour être remplacés par des cahiers rédigés entièrement de sa main. Du reste, cette notation plus personnelle se traduit, au hasard des pages, par quelques parenthèses intimistes sur des événements impliquant directement Griaule ou ses informateurs.

Images de synthèse et symboles mathématiques

Entre 1946 et 1956, les croquis réalisés par Griaule sur ses fiches ou ses registres répondent eux aussi à une volonté de synthèse et de systématisation. Cela débute, on l'a vu, avec les schémas donnant forme aux représentations mythologiques esquissées oralement par Ogotemmêli, en 1946. Sur les fiches de 1948, les croquis de Griaule prennent parfois un aspect plus technique, surtout lorsqu'ils concernent des objets bien réels, reproduits à la fois de face et de profil avec mention de leurs dimensions. À première vue, rien ne les distingue des dessins documentaires de la décennie précédente, et pourtant ils n'ont plus la même fonction ; ils servent désormais de modèles pour établir des correspondances symboliques par comparaison avec d'autres figures représentant un corps humain, un animal ou un objet. Autrement dit, leur objectif ultime n'est plus de témoigner d'une réalité observable, mais au contraire de révéler et de schématiser des systèmes symboliques et des mythes connus des seuls « initiés ». L'exemple le plus significatif est certainement la liasse de 28 fiches intitulées « guitare », avec des dessins d'une harpe-luth dogon accompagnés de commentaires successifs associant systématiquement chaque pièce de l'instrument à une partie du métier à tisser et à un organe ou à un membre du génie d'eau. Visuellement, ces schémas de référence ébauchent littéralement les correspondances recherchées et guident par conséquent les réponses des informateurs. Bien entendu, cela ne concerne pas seulement la mission de 1948. Après guerre, dans les fiches comme dans les registres, Griaule « dessine » ou « esquisse » d'abord les systèmes symboliques qu'il entrevoie avant de les mettre en tableau, et un tel procédé réapparaît clairement dans un grand nombre de ses publications. Dans le texte, des croquis rendent compte d'un ensemble de correspondances à travers tel ou tel exemple, tandis que les dernières pages de l'article ou du livre proposent une synthèse générale à travers un tableau plus global²³.

Pour structurer le discours de ses informateurs ou pour lui donner plus de cohérence, Griaule semble toujours s'appuyer sur une image, qu'elle soit graphique ou simplement mentale, en particulier dans ses registres. Au fil des pages, Griaule mêle en effet : des croquis de démonstration dessinés à la demande par ses informateurs ; des signes dogon classés par numéro ; des correspondances construites en disposant mentalement deux images en vis-à-vis. Une bonne illustration de ce procédé est fournie par un questionnaire rédigé au brouillon sur une feuille volante glissée dans le premier registre de 1952. L'une des questions vise manifestement à faire correspondre toutes les parties d'un poisson aux différents éléments d'un grenier dogon afin de compléter une image ou une équivalence jusqu'alors sans queue ni tête, ou perçue comme telle : « Le grenier est un poisson. Où est la tête, la queue ? C'est un poisson vertical ? Entrer dans le grenier, c'est donc entrer dans un poisson. » Bien entendu, la réponse

est induite. Pour ne pas donner l'impression de se contredire, l'informateur interrogé est contraint de trouver une tête et une queue au grenier. C'est là le piège de l'écrit, surtout lorsqu'il fige une déclaration conçue comme une révélation intangible : chaque affirmation notée devient une vérité définitive qui ne peut plus être remise en question et qui exige de nouveaux développements allant tous dans le même sens. La question griffonnée au brouillon dérive elle-même d'une première série d'équivalences algébriques posées grâce à des symboles mathématiques : « Le grenier = le poisson. La porte = le ventre. La clé de la porte = la clavicule du poisson » (registre de 1952, page 114). Fréquemment utilisé par Griaule, ce type de notation – qui s'éloigne là encore de l'oral – a des conséquences autant sur la forme que sur le fond : il transforme en effet des rapprochements d'ordre symbolique, analogique ou métaphorique en équivalences strictes, et des énoncés individuels variables en axiomes, d'une exactitude indiscutable. Réduites à des équations mathématiques, les relations établies par les informateurs entre tel ou tel élément peuvent dès lors être organisées en système.

De la « mentalité prélogique » à une logique bivalente et « systémique »

Les études préalables de Griaule en mathématique, son expérience militaire d'observateur aérien et sa gestion des grandes missions ethnographiques des années 1930 ne sont probablement pas étrangères à sa volonté de tout ordonner, classer, quadriller, numérotter et schématiser graphiquement²⁴ en jonglant avec les chiffres, en découplant les phrases, en construisant des tableaux, en « dessinant » des synthèses et en usant de symboles mathématiques. Mais au-delà du parcours personnel de Griaule, ces procédés s'expliquent également par un changement de contexte et d'objectif scientifique. Après la guerre, la tendance n'est plus à l'inventaire exhaustif des sociétés coloniales, mais à la valorisation des cultures, des mythologies et des philosophies africaines, sur fond de négritude. Dans les travaux de Griaule et de Dieterlen, cela se traduit, à partir de 1946, par une inversion du point de vue développé jusqu'au milieu des années 1930 par Lucien Lévy-Bruhl, l'un des fondateurs de l'Institut d'ethnologie. Au lieu de chercher à définir une « mentalité primitive » et « prélogique » irréductible à la pensée occidentale, les deux ethnologues s'appliquent au contraire à démontrer la complexité et l'universalité du système de pensée ou de la cosmogonie dogon ou bambara²⁵, comparables selon eux aux mythologies grecque ou chrétienne. Or, en visant une telle comparaison, ils postulent également la fixité et l'unité ou l'homogénéité des mythes ou des taxinomies dogon, en oubliant que l'oral n'a pas les mêmes propriétés que l'écrit et autorise, en pays dogon comme ailleurs, de multiples variantes et variations.

Leur objectif et leur présupposé les conduisent à « enregistrer » par écrit les discours de leurs informateurs selon une logique bivalente et

« systémique ». Forcément univoque, chaque énoncé mythologique ou symbolique va occuper une place, et une seule, au sein d'un inventaire numéroté, d'un tableau, d'un dessin ou d'un récit, en tant qu'élément d'un système ou d'un mythe invariable et unique. Dans cette configuration, l'apparition d'un double dénote une erreur ou un niveau de savoir différent, tandis que la présence d'un vide ou d'un trou correspond nécessairement à une lacune, à combler au plus vite. Entre 1926 et 1956, la méthode de notation ethnographique de Griaule évolue ainsi nettement en répondant à deux logiques successives presque opposées. Avant guerre, Griaule dissocie et isole les informations sur des fiches indépendantes afin de constituer, sous forme de fichier, une collection documentaire complète et ordonnée, dans une perspective archivistique et monographique. En revanche, après guerre, il met en ordre ses données sur des feuillets reliés en procédant au contraire par association et par synthèse afin d'aboutir concrètement à des mythes, des systèmes ou des graphies complexes, homogènes et en tout point admirables, sur un plan intellectuel, philosophique, littéraire ou esthétique. Après les performances et les collectes massives des années 1930, Griaule est en effet en quête de « superbes » résultats, plus qualitatifs que quantitatifs, et de nature à la fois littéraire, graphique et ethnographique.

En définitive, en dépit de leur nette évolution sur trois décennies, les notes de terrain de Griaule visent toujours à décrire ou à dépeindre l'ensemble d'une société, mais sous trois formes différentes : monographies exhaustives, tableaux rigides ou fresques somptueuses. Sa mise en ordre des données est également indissociable de sa vision relativement stable des populations qu'il étudie²⁶. De 1926 à 1956, Griaule perçoit idéalement ces sociétés comme des ensembles harmonieux, homogènes et figés, à l'intérieur desquels tout est ordonné de façon définitive, du mythe à l'organisation sociale, ou de l'objet au signe ésotérique. Au sein de cet ensemble, chaque élément a bien sûr une place et une signification uniques aux yeux de Griaule, et cela l'autorise à mettre en ordre ses données de façon à restituer cette utopie, d'abord en les redistribuant dans un fichier thématique, puis en les classant dans des tableaux ou dans des inventaires numérotés. Dans *Penser/classer*, Georges Perec écrivait : « derrière toute utopie, il y a un grand dessein taxinomique : une place pour chaque chose et chaque chose à sa place²⁷ ». Or, une telle formule s'applique parfaitement à l'ensemble du travail de Griaule, de ses notes de terrain à ses publications. Il reste simplement à ajouter que cette utopie, partagée à l'époque par un grand nombre de ses collègues, le pousse non seulement à tout ordonner, mais aussi à imaginer des fictions littéraires et graphiques. Pour rendre compte de sociétés idéales, et *a fortiori* pour les valoriser, il est en effet tentant de construire de merveilleux récits, illustrés de dessins exemplaires, en allant ainsi à l'encontre des clichés occidentaux les plus péjoratifs. Et cette tentation est encore plus forte, bien sûr, si le chercheur a un penchant

pour les beaux dessins, les formules saillantes et les narrations colorées, dialogiques et mythologiques.

Notes

1. Les notes de ce chercheur se répartissent aujourd’hui entre les fonds Marcel-Griaule et Dakar-Djibouti.

2. Cf. Mercier, 1993, p. 46-49 ; Jolly, 2001/2002, p. 82.

3. Même l’information la plus courte – par exemple « Il y a du platine au Choa » – est consignée sous forme de phrase complète, isolée entre deux traits (fonds Marcel-Griaule).

4. Comparées aux notes recopiées sur le terrain, ces fiches rédigées dans le confort d’un bureau se distinguent par le soin apporté à leur élaboration. Griaule répartit texte et croquis sur l’ensemble de la fiche afin de composer une image commentée (avec un grand dessin réaliste au centre et des notes explicatives en contrebas et sur le côté), ou inversement un texte illustré (avec une longue description au centre et de petits croquis explicatifs dans la marge).

5. Fonds Dakar-Djibouti.

6. Dans la pratique, les expéditions itinérantes de type Dakar-Djibouti produisent néanmoins un fichier thématique transrégional, plus ou moins « fourre-tout » et très peu exploité.

7. Dans le fonds Marcel-Griaule, le premier fichier dogon rassemble ainsi plus de deux mille fiches rédigées entre 1931 et 1937 par les membres de trois missions successives.

8. Cf. Jamin, 1982, p. 87-89.

9. Cf. Griaule, 1957, p. 73 et 75.

10. Cf. Griaule, 1957, p. 59 ; 1933, p. 10.

11. Cf. Griaule, 1933, p. 12.

12. L’expression est employée par Griaule dans un article sur ses enquêtes de 1931 en pays dogon (*Lyon-Républicain*, 16 juillet 1933).

13. Plus exactement, il note en français les questions de Griaule et leurs réponses traduites par un interprète.

14. Cf. Griaule, 1957, p. 75.

15. *Ibid.*

16. Revendiquée explicitement par Griaule (Griaule, 1957, p. 105), cette quête de la norme exige « une élaboration et peut-être une élimination de certains détails jugés sans importance ».

17. Cf. Griaule, 1933, p. 10-11 ; 1957, p. 48-50.

18. Cette liasse de notes en continu, conservées à part, signe bien sûr la fin de la fiche conçue comme une information élémentaire et indépendante.

19. Cf. Doquet, 1999, p. 89 et 97.

20. Cf. Griaule, 1948.

21. Si ces tableaux existaient auparavant, notamment pour les fiches

linguistiques, ils servaient simplement à échantillonner ou à comparer, et pas encore à systématiser.

22. Cf. Goody, 1979, p. 118-119.

23. Cf. Griaule, 1948, p. 266-267 ; Griaule et Dieterlen, 1950, p. 225-226.

24. Lors de la mission Dakar-Djibouti, dirigée par Griaule, l'organisation logistique impose de tout numérotter, inventorier et ranger afin que chaque chose soit à sa place à l'intérieur d'une caisse, d'un camion, d'une tente ou d'un fichier (cf. Jolly, 2007, p. 894).

25. Ce renversement de perspective est d'ailleurs souligné par Claude Lévi-Strauss (Lévi-Strauss, 1953, p. 114).

26. Ce lien n'a évidemment rien d'étonnant puisque les notes de terrain sont, à l'époque, un moyen de penser les cultures des autres, comme l'écrit George Bond (Bond, 1990, p. 288).

27. Cf. Perec, 2003, p. 153.

Bibliographie

Bond, 1990 : George C. Bond, « Fieldnotes : Research in Past Occurrences », in Roger Sanjek (éd.), *Fieldnotes. The Makings of Anthropology*, Ithaca, p. 273-289.

Doquet, 1999 : Anne Doquet, *Les Masques dogon. Ethnologie d'une société savante et ethnologie autochtone*, Paris.

Goody, 1979 : Jack Goody, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris.

Griaule, 1933 : Marcel Griaule, « Introduction méthodologique », *Minotaure*, 2, p. 7-12.

Griaule, 1948 : M. Griaule, *Dieu d'eau. Entretiens avec Ogotemméli*, Paris.

Griaule, 1957 : M. Griaule, *Méthode de l'ethnographie*, Paris.

Griaule et Dieterlen, 1950 : Marcel Griaule et Germaine Dieterlen, « La harpe-luth des Dogon », *Journal de la société des africanistes*, XX, p. 209-228.

Jamin, 1982 : Jean Jamin, « Objets trouvés des paradis perdus (à propos de la mission Dakar-Djibouti) », in J. Hainard et R. Kaehr (éd.), *Collection passion*, Neuchâtel, p. 69-100.

Jolly, 2001/2002 : Éric Jolly, « Du fichier ethnographique au fichier informatique. Le fonds Marcel Griaule et le classement des notes de terrain », *Gradhiva*, 30/31, p. 81-103.

Jolly, 2007 : É. Jolly, « La mission ethnographique Dakar-Djibouti : collecte itinérante et maîtrise du terrain », in Christian Jacob (dir.), *Lieux de savoir. Espaces et communautés*, Paris, p. 875-896.

Lévi-Strauss, 1953 : Claude Lévi-Strauss, « Panorama de l'ethnologie (1950-1952) », *Diogène*, 2, p. 96-123.

Mercier, 1993 : Jacques Mercier, « Rencontres, fiches et savoir. Le butin des zar », *Gradhiva*, 14, p. 41-50.

Perec, 2003 : Georges Perec, *Penser/classer* [1985], Paris.

Sources manuscrites

- Nanterre, Fonds Dakar-Djibouti (1931-1933), bibliothèque Éric-de-

Dampierre, MAE, Université de Paris-Ouest, La Défense.

- Nanterre, Fonds Marcel-Griaule (1926-1956), bibliothèque Éric-de-Dampierre, MAE, Université de Paris-Ouest, La Défense.

Nos partenaires

Le projet *Savoirs* est soutenu par plusieurs institutions qui lui apportent des financements, des expertises techniques et des compétences professionnelles dans les domaines de l'édition, du développement informatique, de la bibliothéconomie et des sciences de la documentation. Ces partenaires contribuent à la réflexion stratégique sur l'évolution du projet et à sa construction. Merci à eux !



- CONCEPTION : [ÉQUIPE SAVOIRS](#), PÔLE NUMÉRIQUE RECHERCHE ET PLATEFORME GÉOMATIQUE (EHESS).
- DÉVELOPPEMENT : DAMIEN RISTERUCCI, [IMAGILE](#), [MY SCIENCE WORK](#). DESIGN : [WAHID MENDIL](#).